

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 Mars 2011**

L'an deux mille onze, le 30 Mars, à 20 heures 35, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, Adjoints
BOUCHER Francis
PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès,

Etaient absents excusés : DEPAUW Dominique et DELPORTE Camille
Secrétaire de Séance : Monsieur ALLORGE
Ouverture de séance à 20h35

Avant de commencer le conseil Municipal Monsieur le Maire informe qu'une délibération est à rajouter à l'ordre du jour. En effet suite au Décès de Monsieur DILIS la commune va désigner un nouveau suppléant pour la communauté de commune.

1. SIVOS de Bacquepuis Bérengenville la campagne :

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à une réunion du SIVOS hier soir, il a proposé à Monsieur ACHER, son président, de venir exposer au conseil ses inquiétudes.

Monsieur ACHER prend la parole et informe le conseil que les effectifs au niveau de la cantine scolaire augmentent d'année en année. Actuellement il y a deux services, une moyenne sur trois mois donne : 26 enfants au premier service et 32 enfants au second.

La journée la plus chargée est le jeudi, le maximum a été de 64, c'est à cause du soutien scolaire.

L'effectif scolaire pour l'année 2010/2011 est de 89 enfants et les prévisions pour 2011/2012 sont de 95 enfants, il est donc prévisible que plus d'enfants mangeraient à la cantine l'année scolaire à venir.

Un souci se pose au niveau de l'accueil des enfants dans la cantine actuelle, car après renseignement pris, pour des règles de sécurité la superficie par enfant se situe entre 1m et 1,20m², hors la cantine a une surface totale de 30 m² soit un maximum de 30 élèves par service.

Monsieur ACHER précise que le premier service de 11h30 à 12h15 concerne les enfants de l'école de Bérengenville la campagne, alors que le deuxième service de 12h15 à 13h00 concerne les enfants de l'école de Bacquepuis.

Un autre souci se pose concernant le local qui fait la garderie et le dortoir, car la rentrée scolaire 2011/2012 comptera 17 enfants de petite section. Il ne sera pas possible de laisser les tables et le mobilier de la garderie avec les lits dans le dortoir.

Après discussion au niveau du syndicat une possibilité est envisagée et concerne la salle des fêtes de Bérengenville la campagne. En effet Monsieur ACHER précise que celle-ci pourrait accueillir la cantine scolaire, étant donné qu'elle est en face de l'école. Au niveau de la salle des fêtes de Bacquepuis, cette solution n'est pas envisageable, car elle entraînerait trop de transport. Les enfants auraient donc moins de temps pour manger. La solution d'utiliser la salle des fêtes est la solution qui semble la moins coûteuse pour le SIVOS.

Cette solution ne sera pas définitive, elle sera provisoire pour au minimum de 4 ou 5 années.

Monsieur LHERMEROULT précise que la Communauté de Communes du Pays du Neubourg a réalisé un audit sur les écoles et groupement scolaire. Le résultat qu'il en ressort est qu'il pourrait être envisagé de réunir le SIVOS de Bacquepuis-Bérengenville la campagne et celui de Quittebeuf-Bernienville.

Monsieur ACHER remercie le conseil de l'avoir écouté.

Une fois l'explication fourni aux conseillers, le Maire leur demande de réfléchir aux diverses possibilités pour un nouvel aménagement de la cantine.

2. Plan Local d'Urbanisme :

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à la réalisation du cahier des charges de l'appel d'offres, 5 bureaux d'études ont répondu au marché. Sur les 5 bureaux ; 3 ont été entendu lors d'entretien individuel le 13 Mars.

Un bureau venait d'Evreux, un de Gaillon et le troisième de Caen.

Après plusieurs jours de réflexions, et la prise de renseignements auprès d'autres communes, le bureau d'étude choisit est celui de Caen, la société TOPOS.

Lors des entretiens, c'est la personne qui avait été la plus pertinente, malgré des hésitations au niveau de Monsieur Lhermeroult et Monsieur Boucher, sur le fait qu'elle soit toute seule à gérer le bureau à Caen.

Le coût du PLU pour la commune de Bérengenville la campagne est de 20 300 € TTC.

Le conseil donne à l'unanimité son accord pour que Monsieur le Maire signe le Marché avec cette société.

3. Commission des fêtes :

Monsieur le Maire, informe que suite à la dernière assemblée générale du comité des fêtes, il a été décidé la dissolution de celui-ci. Une partie des membres veulent bien aider mais ne veulent pas des responsabilités.

Le maire propose donc qu'une commission soit créée au sein du conseil, avec pour objectif de réaliser 2 ou 3 manifestations sur 2011.

Monsieur QUERUEL se propose de prendre en charge cette commission à titre provisoire, les deux autres membres seront : Monsieur LHERMEROULT Patrick et Madame DUHAMEL Agnès.

La commission aura une régie propre à elle, et en comptabilité les dépenses et les recettes iront sur un compte d'imputation spécifique.

Le conseil vote à l'unanimité la création de la commission avec les conditions ci-dessus.

4. Réforme des Ordures Ménagères :

Madame ROCREE prend la parole, et informe les conseillers, que la communauté de commune est en train de réfléchir sur un nouveau système de taxation des ordures ménagères. Actuellement la taxe sur les ordures ménagères est une quote-part de la taxe foncière. Le calcul ne prend pas en compte le nombre d'habitant dans le logement.

La communauté souhaiterait mettre en place une taxation au volume des ordures ménagères, qui serait composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La taxation se fera à la levée de la poubelle, c'est-à-dire à chaque fois qu'elle sera ramassée, car les bacs seront munis d'une puce. Il est possible d'arriver avec ce système à un passage tous les quinze jours.

La poubelle sera adaptée au nombre d'habitants par logement.

La crainte la plus importante est la quantité de déchets qui vont se retrouver sur les routes, les champs et les chemins. Les propriétaires pourront être verbalisés.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir à la proposition de la CDC du Neubourg, et de faire des remarques lors d'une prochaine réunion, afin que l'avis du conseil soit retranscrit auprès de la celle-ci.

5. Délégué syndicat :

Suite au décès de Monsieur DILIS, monsieur le Maire demande de nommer un délégué suppléant à Madame ROCREE Roselyne auprès de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg. La personne assistera aux réunions lorsque que Madame ROCREE sera indisponible. Monsieur QUERUEL Jean-Pierre se propose, le conseil accepte sa candidature à l'unanimité.

6. Questions diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à notre demande de subvention au titre des amendes de police, il a reçu plusieurs personnes concernant l'aménagement de la sécurité au niveau de l'école. La durée de vie d'un coussin berlinois est de 5 ans et a un coût sans la pose de 5000 €. Le plateau surélevé est de 5 mètres de long et a un coût de 10 000€.

La demande de subvention ne concernera donc que l'installation des panneaux de signalisation de vitesse, route de Louviers. Il faut réétudier les possibilités pour la rue de la Mairie.

Au niveau des travaux : à l'église les gouttières vont être réalisées en Avril, au niveau du logement il reste la marquise et la VMC.

Monsieur le Maire a reçu Monsieur BARBEY du SIEGE, qui l'a informé d'une baisse de tension Rue de l'Abbé Eliot. Le transformateur qui se trouve près du Calvaire est utilisé à hauteur de 70 %, alors que celui route de Louviers n'y est qu'à 35 %.

Monsieur BARBEY propose qu'une partie des maisons route de L'Eglise soit alimentée par le transformateur de la route de Louviers, Il est possible de réaliser un effacement de réseau rue de l'Eglise pour réaliser ce branchement. Sinon il faut faire un renforcement du transformateur du calvaire.

Monsieur le Maire aborde la question du comité des fêtes. L'association souhaiterait faire un don à la commune de la somme qu'elle possède, dans le but d'une dépense bien précise et aimerait qu'un projet soit réalisé pour les adolescents de la commune.

Une demande de prix va être faite pour un mur avec panier de basket.

La salle des fêtes a subi du vandalisme, les deux globes d'éclairage extérieurs ont été cassés, et des impacts ont été faits dans des fenêtres, ce qui implique le changement du double vitrage. Un dépôt de plainte sera effectué.

Séance levée à 23h05.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patrick LHERMEROULT.

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA	Agnès DUHAMEL	Camille DELPORTE
Francis BOUCHER	Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE